

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 2 Février

## LA CHAMBRE et le Renouveau partiel

Ce n'est pas sans une vive satisfaction que nous avons vu la Chambre des députés s'occuper enfin de l'importante question du renouvellement partiel, et témoigner à l'égard de cette réforme nécessaire une sympathie qui n'est, d'ailleurs, que l'écho de la faveur que lui a marquée l'opinion.

Nous nous en félicitons d'autant plus, qu'il y a près de trois ans nous en avons pris l'initiative, étant de ceux qui pensent qu'en politique surtout, la méthode expérimentale est celle qu'il faut suivre; seule elle est efficace si l'on ne veut pas voir se renouveler les fautes, les erreurs et même les catastrophes que l'on déclare imprévues au moment où elles surgissent, mais qu'il n'était que trop facile de prévoir ou d'annoncer comme fatales bien longtemps à l'avance, et par suite des données mêmes du problème à résoudre.

Il n'est pas douteux, par exemple, que, si le danger du boulangisme a disparu dès avant l'homme qui lui donna son nom, les faits étranges auxquels nous avons assisté il y a quatre années ont démontré une fois de plus la nécessité pour la France de se prémunir contre le péril que M. Jules Grévy signalait dès 1848 en disant : « Le danger n'est plus dans l'émeute; il est dans le gouvernement personnel; il est dans le coup d'Etat. »

Quel est donc le devoir de la démocratie? C'est d'écarter de sa route tout ce qui, à un moment donné, peut se transformer en un engin redoutable contre la Constitution républicaine et les libertés du pays, s'il s'élève un ambitieux devenu soudainement populaire et visant à la toute puissance.

En vain prétendra-t-on que, l'heure venue, il sera toujours temps de faire les lois reconnues indispensables ou de prendre les

mesures nécessitées par les circonstances. C'est là une politique imprévoyante et mauvaise. L'heure venue, ces lois ne se font pas ou se font mal.

Qu'on se rappelle quel fut, à la veille du deux décembre 1851, le sort de la proposition des questeurs, qui confiait à ceux-ci le commandement des troupes destinées à veiller sur l'Assemblée et à laquelle on préféra la « sentinelle invisible » évoquée par Michel de Bourges.

Qu'on se souvienne des difficultés auxquelles se heurta, à une date toute récente, le rétablissement du scrutin uninominal que l'on avait supprimé dans un jour d'engouement et sans lequel la France, aux élections du 14 septembre 1889 eût été exposée à tous les pièges du plébiscite.

La loi établissant le renouvellement partiel de la Chambre des députés est le complément nécessaire et trop longtemps attendu, de la loi rétablissant le scrutin uninominal. Elle vise au même but; elle laisse aux manifestations de l'opinion toute leur ampleur, mais elle les régularise en ménageant les transitions et en imprimant aux volontés du corps électoral un caractère de réflexion infiniment précieux.

Dès lors, on ne sera plus exposé à voir le pays tomber, par suite de quelque surprise du scrutin habilement ménagée « aujourd'hui dans un casque et demain dans un froc. » S'il y tombe, c'est qu'il le voudra bien et il aura pris tout au moins le temps de la réflexion.

Pour nous, cette réflexion même écarte à jamais tout danger d'un retour au gouvernement personnel.

Mais sans invoquer cette considération suprême, quel bénéfice n'y aurait-il pas à empêcher la Chambre de recommencer indéfiniment la tapisserie de Pénélope? A la fin de chaque législature, ne voit-on pas quantité de projets de loi souvent fort urgents devenir caducs, suivant l'expression consacrée? Si la Chambre avait un caractère permanent, ces projets resteraient à

l'ordre du jour et aboutiraient à date certaine.

Enfin, si dans la moitié des circonscriptions électorales de chaque département le suffrage universel était consulté tous les trois ans, n'y aurait-il pas là une consultation périodique qui indiquerait, à des intervalles suffisamment rapprochés sans l'être trop ce que la majorité de l'opinion pense de la politique du pouvoir, si celui-ci lui donne ou non satisfaction, s'il doit accentuer ou modérer sa marche.

En un mot, dans ce système, l'évolution serait de plus en plus substituée à la révolution, ce qui est le but d'un peuple libre, digne de l'être, digne de le rester.

J. QUERCYTAÏN.

## REVUE DES JOURNAUX PARISIENS

### Le régime économique de demain

Le changement de régime économique qui est à la veille de s'opérer, fournit à *l'Estafette*, l'occasion de constater que l'attitude du plus grand nombre des puissances avec lesquelles nous sommes en rapports, fait justice des attaques dont le nouveau régime économique est l'objet avant qu'il ait pu faire ses preuves. — Quant aux inconvénients matériels inséparables du passage d'un système à un autre, il est certain, dit plus loin ce journal que l'esprit de prévoyance de l'honorable et émérite directeur des douanes... aura réduit ces inconvénients à leur plus simple expression.

### La loi scolaire en Prusse

Le *XIX<sup>e</sup> Siècle* consacre un long article à la loi scolaire prussienne qui, d'après lui, va rendre omnipotent le clergé catholique naguère persécuté par M. de Bismarck. « C'est l'abdication de l'Etat prussien si fier de sa toute puissance et de sa haute neutralité. Le but qu'on vise n'est point caché, Guillaume II veut préparer à son âge mûr, à sa vieillesse et à ses successeurs, des générations non seulement soumises, mais croyantes. Non content d'adresser des sermons à l'équipage de son yacht impérial et d'exhorter les conscripts à fréquenter les églises, il a entrepris de réveiller d'un bout du royaume à l'autre, la

avez daigné porter légitimement ou non, le nom des aïeux d'un nobliau de province; mais, *per Bacco!* est-ce que vous ne mettez pas plus haut cent fois votre nom à vous, votre nom personnel, celui que par vos dons et votre talent vous vous êtes fait à vous-même? Je me suis laissé dire que votre père était aussi comte; mais il ne s'intitulait pas le comte Marcia, il s'appelait le grand violoniste, le grand artiste Marcia; et il me paraît un peu fort que sa fille ne plaçât pas, comme lui, la noblesse au-dessous de la gloire.

Il parlait avec sa chaleur et son emphase italiennes, mais sa parole répondait aux secrètes pensées de Laura. Elle se taisait, baissant la tête, perdue dans sa rêverie.

— Allons! reprit Lauretto, quelle réponse porterai-je au directeur de l'Opéra, c'est oui, n'est-ce pas.

— Il y a une chose qui prime tout, dit-elle, j'aime mon mari.

— Eh! voilà tout à l'heure trente mois que vous l'aimez! c'est bien suffisant, je pense. Il vous aura confié deux années et plus, il est bien temps qu'il vous rende à vous-même, à l'art, à vos admirateurs. Il devrait être le premier à vous le conseiller, s'il vous aime. Et vous continuerez à l'aimer tout de même, vous, si le cœur vous en dit. Mais, je vous connais, vous devez en avoir assez du ménage et du tête-à-tête. Vous n'appartenez pas à un seul, vous appartenez à tous. Oh! je n'en ai jamais douté, vous nous reviendrez tôt ou tard: si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera demain.

— Comment donc, demanda Laura, le directeur de l'Opéra a-t-il pu savoir que j'étais à

foi de son peuple. L'école était un foyer de propagande pour le patriotisme tudesque et pour la langue allemande; elle devra être aussi un foyer de propagande religieuse. »

La *Justice* reproduit une partie du discours prononcé par le chancelier de Caprivi, au cours de la discussion concernant les écoles primaires et notamment le passage où il est dit: « que la lutte actuelle est une lutte contre l'athéisme. »

### Une question parisienne. — La coalition des bocks

Le *Petit Journal* a jeté le cri d'alarme parmi les habitués des cafés et brasseries où l'on consomme la boisson chère à Gambrinus. Il s'agit de la surélévation du prix du bock occasionnée par l'augmentation des droits d'entrée sur la bière.

Le *Soleil*, s'en rapportant à l'autorité de M. Robert-Charles pour lequel les questions relatives à la bière n'ont pas de secrets, démontre que « la modification de notre tarif douanier ne peut justifier ni l'augmentation du prix de la bière, ni la diminution de la contenance du bock. Un hectolitre de bière fournit, dit notre confrère, 550 bocks à raison de 5 bocks et demi par litre. Actuellement, le bock vendu 30 centimes au consommateur, coûte 11 centimes au brasseur. Il coûtera 1 centime de plus par suite de l'élévation du droit de douane, et le brasseur allemand aura encore un bénéfice de 18 centimes par bock, ce qui est encore fort respectable. En tous cas, les patrons de brasserie commettraient un acte abusif en faisant payer un bock 5 centimes de plus au consommateur, parce que ce bock leur reviendra un centime de plus. Ce qui paraît ressortir de plus clair de cette affaire de bocks, c'est que les brasseurs allemands ne voient dans l'augmentation des droits de douane sur la bière, qu'une occasion de gagner plus d'argent que par le passé. »

La *Paix* s'occupe aussi de l'affaire des bocks. Elle croit le conflit à la veille de commencer entre les cafetiers et le public. « Qu'ils prennent garde, dit ce journal, le public est bon enfant, mais il pourrait se rebiffer et le dernier mot lui resterait. Il a tant de ressources à sa disposition et la première, est celle de fermer la porte à sa générosité benévole... Nous ne disons qu'un mot aujourd'hui, mais il est gros de menaces. Si le café, tel qu'il est installé, exagère ses prix, brusque le mouvement, il se créera deux maisons de bière, comme en Suisse, où l'on n'entrera que pour boire parce qu'on a soif, parce que la bière est une boisson saine, tonique, parce que, pour vingt à vingt-cinq centimes, on en peut avoir un

Saint-Malo.

— Ah! voilà, c'est ma découverte à moi, Lauretto. Vous avez disparu dans le temps avec M. de Bizeux, et on a rapporté que vous étiez partis pour l'Amérique, du Nord ou du Sud. Bref, on a perdu vos traces. Mais je ne vous oubliais pas, moi, et pour cause. Je voulais, je guettais. J'ai appris par Gressier, le baryton, qu'il devait aller à Saint-Malo, chanter dans un concert de bienfaisance. Saint-Malo, c'était le pays du vicomte de Bizeux.

Je me suis procuré, il y a de ça huit jours, le *Courrier d'Île-et-Vilaine*. J'y ai vu que le comte de Bizeux était vice-président de l'œuvre au profit de laquelle a lieu le concert. J'ai lu le programme de la fête et j'ai noté les noms de la baronne de P... et de la vicomtesse de B... J'ai couru chez mon directeur car j'ai l'honneur de vous annoncer que je suis engagé déjà, moi, au nouvel Opéra. « J'ai retrouvé la Linda! » ai-je crié en entrant dans le cabinet du directeur susdit.

Une demi-heure après, j'écrivais à M. le comte de Bizeux pour lui offrir, à titre purement gracieux, de chanter dans le concert pour les marins. Acceptation pressée et reconnaissante, par dépêche. Le lendemain, muni des pleins pouvoirs du directeur, je partais pour Saint-Malo, où je suis arrivé depuis cinq jours. Figurez-vous que j'ai failli loger chez vous, ou du moins chez monsieur votre beau-père. Mais il donnait déjà l'hospitalité à Nobillet et à Gressier, des compatriotes.

Je suis hébergé, moi, chez Mme la baronne de Pontual — une femme charmante sur ma parole,

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 29

## LA LINDA

ROMAN PARISIEN

PAR

ALFRED SIRVEN

XVII

### Rencontre

— Quand je vous dis!... reprit Laura. Mais elle s'interrompit: — Au fait, croyez ce qu'il vous plaira, que m'importe.

— A la bonne heure, fit enriant Lauretto Mina. Au surplus, que la vicomtesse soit mauvais teint ou non, je m'engage à l'appeler de ce nom et à la traiter devant tous avec le plus profond respect.

J'ai à cœur de ne pas vous offenser et de rentrer dans vos bonnes grâces. Peut-être même, ajouta-t-il en la regardant de côté, peut-être est-il dans vos convenances, que devant le monde, je ne vous aie jamais connue, que vous ne soyez plus pour moi la Linda?..

— Si cela était, fit Laura surprise en l'interrogeant du regard?..

— A merveille, cela est, je le vois. Eh bien, c'est convenu. Dès demain à ce concert.

— Ah! vous chantez au concert de demain.

— Je chante à ce concert, et c'est pour y chanter que je suis à Saint-Malo... Dès demain, je vous aborde comme une inconnue et je vous parle comme à une inconnue. Je vous en donne ma parole.

— Je vous remercie, dit Laura.

— Et maintenant que vous voilà rassurée sur mes intentions, laissez-moi vous dire rapidement, avant le retour de votre mari, ce que je suis venu faire ici, car je suis ici pour vous.

— Pour moi! ici?

— Oh! non pas dans cette île de Cézembre; c'est le hasard, ou plutôt ma bonne fortune qui m'y a conduit. On m'a proposé, ce matin, une promenade à cette île de rochers, la tempête m'y retient depuis trois heures, mon batelier est là qui dort dans un des abris de la douane. Mais à Saint-Malo, oui, j'y suis pour vous, et pour vous seule.

Lauretto Mina, après une pause calculée, reprit:

— Le temps presse, je vais droit au fait. Vous savez qu'on inaugure le nouvel Opéra le mois prochain. Le directeur m'a chargé de vous proposer un engagement aux conditions qu'il vous plaira, soit pour une série de représentations, soit à l'année.

Laura devint toute rouge et fut un moment sans répondre.

Enfin, elle dit:

— Impossible, je suis la femme du vicomte de Bizeux.

— C'est bon! c'est bon! reprit Lauretto Mina; mais vous êtes aussi, vous êtes toujours la Linda! Vicomtesse, soit, mais artiste encore! Vous

quart de litre sans lustre ni girandoles, il est vrai ; mais aussi sans faux-col — ce qui est à considérer. »

**Lesocialisme et la papauté**

Le Figaro cite d'après M. Léopold Lacour, l'opinion d'un « des plus savants abbés du diocèse de Paris » sur le socialisme chrétien :

« Le socialisme chrétien, de l'avis de cet ecclésiastique, dont on fait si grand bruit est aux trois-quarts et demi une équivoque. Les vrais socialistes ne s'y trompent pas, car un abîme sépare l'Eglise qui doit toujours penser à l'autre monde, des novateurs, qui, pareils aux prophètes d'Israël, rêvent seulement par cette terre et par cette vie le triomphe de ce qu'ils nomment la justice.

» Le Pape le plus hardi n'oserait marcher avec eux. Ce serait trahir l'esprit de l'Evangile, en apparence anarchiste, réellement respectueux des inégalités sociales et promettant soulagement aux petits, aux humiliés, « aux miséreux » de tout ordre, des compensations et des réparations dans la vie immortelle... Quant à l'Encyclopédie (de condition, opificam), c'est un tour de force littéraire, puisque Léon XIII y arrive à parler, dans un très beau latin, très clair, des syndicats et des grèves, c'est en outre, une admirable « élévation » sur les principes ou sur les paraboles les plus socialistes de Jésus. Mais ce socialisme traditionnel n'impose que des devoirs aux patrons sans reconnaître à l'ouvrier des droits parallèles absolus. »

**La politique de M. de Lanessan**

La République française fait l'éloge de l'œuvre accomplie par M. de Lanessan en Indo-Chine.

« M. de Lanessan, dit ce journal, dans l'allocution qu'il a prononcée au banquet organisé par la Chambre de commerce de Hanoï, a modestement rejeté sur les colons, l'honneur d'avoir réhabilité le Tonkin.

» Ils ont, en effet, réussi à démontrer par la création de plusieurs industries nouvelles, quel vaste champ cette colonie ouvrait à l'industrie française.

» Nous nous garderons d'atténuer ces éloges mérités. »

» Il est juste pourtant d'ajouter que les débuts de l'administration de M. de Lanessan ont contribué aussi à gagner définitivement la faveur si longtemps hésitante du Parlement.

» Ce qui est surtout inestimable, la confiance renaît partout, chez les Européens comme chez les Indigènes, parce que, pour la première fois depuis la mort de Paul Bert, on a un gouvernement qui sait ce qu'il veut et agit d'après des vues d'ensemble. »

**INFORMATIONS**

**Tarifs douaniers**

Le Journal Officiel du 30 janvier a publié le décret qui a pour objet d'énumérer les pays auxquels, en vertu de la loi récemment votée, sera appliqué le tarif minimum. Ces pays sont ceux avec lesquels nous avions des traités de commerce arrivant à expira-

ajouta le ténor avec son sourire de fat, seulement il est fâcheux que son ramage n'égale pas tout-à-fait son plumage.

— Vous êtes logé chez Mme de Pontual? demanda Linda inquiète, alors vous avez appris à la baronne qui j'étais.

— Admirez ma prévenance et ma délicatesse : j'ai vu, en faisant parler sur vous Mme de Pontual, que vous aviez royalement gardé l'incognito, et je ne l'ai pas trahi. Je ne vous ai pas devinée, je ne vous ai pas dénoncée.

— Je vous remercie, dit pour la seconde fois Laura, et plus doucement la seconde fois que la première.

— Ne me remerciez pas, reprit Laurette Mina ; je vous le répète, je désire que vous voyez en moi un ami. Ecoutez-moi, Laura : depuis deux ans, je n'ai cessé de penser à vous. Votre image est devant mes yeux sans cesse. Ce que j'ai souvent rêvé de vous, je n'aurais pu le croire. C'est comme une obsession. Ah ! laissez-moi vous le dire plus sérieusement que je ne vous l'ai dit à vous-même :

« Laura, je vous adore ! »

Elle se redressa, irritée.

— Monsieur, fit-elle avec un accent d'amer dédain, est-ce que vous ne prétendez pas tout à l'heure que vous alliez me parler avec respect.

— Prenez garde ! voilà votre mari qui revient, observa Laurette Mina avec un mauvais rire.

On pouvait voir, en effet, à travers le vitrage poussiéreux de la porte, Antonin qui revenait, suivi de la vieille portant un panier.

tion le 1<sup>er</sup> février et ceux avec lesquels nous avions des arrangements fondés sur la clause de la nation la plus favorisée.

Sur les six puissances avec lesquelles nous avions des traités de commerce expirant le 1<sup>er</sup> février, quatre seulement continueront de bénéficier de notre tarif minimum, ce sont la Belgique, la Suisse, les Pays-Bas et la Suède et la Norvège.

Les autres pays auxquels nous appliquerons notre tarif minimum, en échange de concessions réciproques, sont : l'Angleterre, l'Allemagne, la Grèce, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Turquie, la Serbie et le Montenegro, puis en dehors de l'Europe, le Mexique, la République dominicaine, Haïti, Honduras, Chili, pour l'Amérique et les républiques de Libéria et du Transvaal en Afrique.

**La « Saint-Charlemagne »**

Samedi dernier a été célébrée, avec le cérémonial accoutumé dans tous les lycées de France, la fête légendaire de saint Charlemagne.

On a un peu étendu, cette année, le nombre des jeunes invités admis à s'asseoir à la table d'honneur et à déguster le champagne universitaire ; il fallait naguère avoir été dans l'année au moins une fois premier ou deux fois second pour prendre part au festin ; d'après les nouvelles mesures, un élève malchanceux qui aurait été souvent troisième, mais rien que troisième, pourra être aussi élu. Les professeurs tiendront donc compte du travail général et des notes de chaque élève pour faire ce second classement.

A ceux qui ne sont pas conviés, on épargne le chagrin de voir de près la joie de leurs petits camarades en leur donnant pour un jour la clef des champs, et pendant que l'élite des élèves festoye, les autres passent quelques bonnes heures en famille ou à la promenade.

C'est une compensation fort appréciée. La fête de Saint-Charlemagne est souvent retardée de quelques jours, sa date exacte serait le 22 janvier.

On a choisi Charlemagne comme patron des lycées et collèges un peu à tort, paraît-il, et sans vouloir jeter le discrédit sur cette vieille et populaire figure des temps héroïques, on peut bien dire que la fondation de l'Université, qu'on attribue à ce monarque, est un titre de gloire plus problématique encore que la sainteté qu'on s'est plu à lui reconnaître.

Toutefois Charlemagne a puissamment contribué à ramener la vie intellectuelle dans la Gaule franque ; il prit soin d'attirer dans ses États et de grouper autour de lui les supériorités intellectuelles de tous les pays, principalement l'anglo-saxon Alcuin, l'un des plus vastes esprits de son siècle.

Le monarque franc l'attacha à sa personne et fit de lui une sorte de premier ministre intellectuel.

Sous l'impulsion d'Alcuin, des écoles furent fondées dans les villes épiscopales et dans les grands monastères, et lui-même enseigna avec un grand éclat dans l'école du Palais qui comptait parmi ses élèves Charlemagne et toute sa cour.

C'est dans la fondation de cette école du Palais qu'on a voulu trouver l'origine de l'Université, et voilà pourquoi Charlemagne est le patron, depuis longtemps incontesté de tous nos écoliers.

Il entra, et recula stupéfait.

— M. Laurette Mina.

— Lui-même, dit le ténor avec une parfaite aisance. On assure que le monde est grand, voyez pourtant comme on se retrouve. Et notre rencontre, Monsieur le vicomte, n'est pas aussi fortuite comme elle en a l'air, je suis à Saint-Malo pour le concert de demain. Je suis venu en excursion dans cette île, la tempête m'y retient et vous y a jeté, rien de plus simple. — Vos cigares doivent être mouillés ; voulez-vous me permettre de vous en offrir un ?

— Merci, monsieur, répondit Antonin interdit en refusant du geste.

— Ah ! ah ! le temps semble vouloir s'éclaircir, poursuivit Laurette Mina en allant à la porte. Oui, je crois même que ce vent du diable commence à s'apaiser. Nous allons donc pouvoir sortir de cette île peu civilisée. Je ne veux pas vous importuner plus longtemps, je vous laisse à votre repas et vais réveiller mon bachelier sur son lit de feuilles. Monsieur le vicomte, j'ai l'honneur de vous saluer... Madame la vicomtesse, je mets à vos pieds mon hommage le plus respectueux.

Il salua profondément et sortit de la cabane.

Antonin suivait d'un regard plein de trouble et de colère Laurette qui s'éloignait.

— Depuis quand donc était-il ici ? demanda-t-il à sa femme.

— Il est survenu je ne sais d'où, presque aussitôt que tu m'as eu quittée.

Antonin interrogea la vieille.

— Le « monsieur » était venu se promener dans

**CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE**

**CONTRIBUTIONS INDIRECTES**

Par décision de M. le directeur général, en date du 30 janvier courant, M. Vergez, commis à Bourges (Cher), est nommé à Cahors, en remplacement de M. Rome, nommé commis principal à Saint-Sulpice-la-Feuille (Haute-Vienne).

**Nomination**

M. Coudert, ancien substitut du procureur de la République à Cahors, actuellement substitut du procureur de la République à Limoges, est nommé procureur à St-Yrieix.

**Concours d'animaux gras**

Voici les résultats du concours d'animaux gras, qui a eu lieu hier, 1<sup>er</sup> février, à Cahors, sur la place Thiers :

- Bœufs et vaches gras*
- 1 Prime de 150 fr. à M. Devès, de St-Médard.
  - 2 — 130 — Lagrèze, d'Arcambal.
  - 3 — 120 — C. Brugalières de St-Denis.
  - 4 — 110 — Pradié, d'Uzech-des-O.
  - 5 — 100 — Teyssède, de Gindou.
  - 6 — 90 — Vidal, de Labastide-Marnhac.
  - 7 — 85 — L. Brugalières, de Laberrie-Catus.
  - 8 — 80 — Cangardel, Charles, de Cahors.

*Mentions honorables*

- M. Calvet, de Cours.
- M. Vincens, de Lasbastide-Marnhac.

*Moutons et brebis*

- 1 Prime de 50 fr. à M. Cavalié, d'Arcambal.
- 2 — 45 — Petit, de Calamane.
- 3 — 40 — Miquel, des Ramonets, (Cahors).
- 4 — 35 — Ségala, de Valrouffé.
- 5 — 30 — Bessac, de Crayssac.
- 6 — 25 — Souleillou, de Bégoux.
- 7 — 20 — Mourgués, de Maxou.
- 8 — 15 — Boussac, de Mercuès.

**Commission départementale**

La commission départementale s'est réunie samedi, à l'hôtel de la préfecture.

La commission a donné acte de dépôt de l'état des dépenses du 4<sup>e</sup> trimestre pour les infirmes secourus à domicile.

Un secours de 200 fr. sur le produit des amendes correctionnelles, a été accordé à la commune de Saint-Martin-Labouval, pour l'établissement d'un champ de foire.

Un secours de 100 fr. a été accordé à la commune de Puy-l'Evêque, pour l'acquisition d'un portique de gymnastique.

Un secours de 100 fr. a été accordé à la commune de Carnac-Rouffiac, pour réparations au presbytère.

Une demande de secours pour réparation à la maison d'école de Saint-Pierre-Toirac a été ajournée.

Un secours de 60 fr. a été accordé à la commune du Montat, pour l'amélioration de la rampe d'accès à la fontaine de Poujoux.

Statuant sur une demande de classement, pour subventions à affecter à des constructions de

l'île pour « voir la vue » ; il avait déjeuné avec des provisions qu'il avait apportées ; la tempête l'avait retenu ; il s'était étendu sur la mousse, dans un renforcement où Antonin en entrant ne l'avait pas vu.

— Qu'est-ce qu'il vous a dit ? demanda Antonin à Laura.

— Il m'a parlé du nouvel Opéra où il s'est engagé. Le directeur m'offrirait, à moi aussi, un engagement.

— Et qu'avez-vous répondu ?

— Que j'étais ta femme et qu'il n'y avait pas à y penser.

— Cet insolent personnage a osé vous aimer autrefois ; ne vous a-t-il rien dit d'offensant ?

Fallait-il risquer un conflit entre ces deux hommes ?

Laurette Mina, dans un duel possible, était un adversaire bien autrement redoutable qu'un Pozzoli.

Laura sentit trembler sa voix en répondant : Laurette Mina a été, cette fois, très convenable. Il est depuis quelques jours à Saint-Malo pour ce concert ; il ne m'a pas nommée et il m'a promis qu'il ne me reconnaîtrait même pas.

— Vraiment ! et vous trouvez sans doute qu'il est bien généreux ?

— Qu'as-tu donc, mon ami ! dit Laura doucement. En quoi t'ai-je fâché ? Tu ne l'aperçois pas que tu me dis *vous*. Pourquoi ?

— Pardon, Laura ! Je ne sais, mais la vue de cet homme m'a mis hors de moi. Je ne pouvais le provoquer pour son impertinente politesse, et cependant chacune de ses paroles me faisait

maisons d'écoles, la commission a classé les communes demandereses dans l'ordre suivant : 1<sup>o</sup> St-Hilaire-Bessonies ; 2<sup>o</sup> Limogne ; 3<sup>o</sup> Lentillac ; 4<sup>o</sup> Thédillac.

La commission a ensuite approuvé la répartition du crédit voté en faveur des médecins vaccinateurs.

Ont été désignés pour faire partie de la commission des soutiens de famille : MM. Relhié, Duphénieux, Cocula, comme titulaires, et Delport, comme supplémentaire.

Ont été ensuite approuvés les avant-projets des chemins vicinaux ordinaires n<sup>o</sup> 10 (Lacapelle-Marival), n<sup>o</sup> 6 (Lagardelle), n<sup>o</sup> 9 (le Roc), n<sup>o</sup> 6 et 11 (Ste-Alauzie et Castelnaud).

Le déclassement des chemins vicinaux ordinaires n<sup>o</sup> 0, 8 et 9 de la commune de Saint-Cirgues a été adopté.

**Usages locaux**

L'Annuaire statistique et administratif du département du Lot de 1892, publié avec l'autorisation de M. le préfet, par MM. les chefs de division de la préfecture, vient de paraître et a été mis en vente, chez tous les libraires de Cahors.

La troisième partie contient un important travail sur les usages locaux en vigueur dans le département.

Nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs l'introduction qui précède ce travail.

« En 1885, le gouvernement prescrivit de faire constater et recueillir, dans l'intérêt des services administratifs et des tribunaux les usages locaux auxquels se réfèrent diverses dispositions législatives et qui ne sont pas le résultat évident et direct d'un article de loi.

» Ce travail élaboré par des commissions organisées dans chaque canton sous la présidence du juge de paix, a été vérifié et contrôlé par une commission centrale, composée des membres du tribunal civil de Cahors et des juristes les plus autorisés.

» Les usages locaux ont force de loi pour toutes les matières qu'ils contiennent. Ils concernent particulièrement l'industrie rurale dont les intérêts se trouvent liés aux questions des baux à ferme, de la vaine pâture et du parcours ; du curage des cours d'eau ; des distances à observer pour les plantations des arbres ou les constructions, etc.

« Nous avons pensé que la publication du recueil des usages locaux dans le département présentait une certaine utilité.

» Les pages de un à neuf reproduisent le questionnaire général. Dans les pages qui suivent, se trouvent par article, les usages locaux en vigueur dans les divers cantons du département.

« Nous prenons la liberté d'engager MM. les Maires à conserver avec soin le recueil des usages locaux afin de pouvoir le mettre à la disposition de leurs administrés. »

**TÉMOIGNAGE DE SATISFACTION**

Le préfet du Lot vient d'accorder un témoignage officiel de satisfaction et une gratification à la nommée Caroline Burg, épouse Bès, ménagère à Saillac, en raison du courage et du dévouement dont elle a fait preuve en sauvant un homme qui était en danger de se noyer dans le lac de Jamblusse.

**VOL**

La dame Farret, demeurant au n<sup>o</sup> 1 de la rue

bouillir le sang d'impatience.

— Remets-toi, dit Laura, tu as besoin de reprendre des forces. Assieds-toi, je vais te servir.

Aidée de la vieille, elle mit le couvert sur la table de bois blanc — le pain, le vin de Bordeaux, la moitié d'un pâté de lièvre.

Mais, eux qui étaient affamés tout à l'heure, ils ne mangèrent que du bout des dents.

Ils n'échangèrent, en mangeant, que peu de mots. Ils songeaient.

Antonin qui avait abordé l'île, joyeux et triomphant malgré sa fatigue physique ; comme on l'est après un combat, après une victoire, se sentait maintenant l'âme attristée et inquiète.

Laura lui avait pourtant parlé avec sa tendresse accoutumée ; mais l'instinct de son amour, cet instinct profond qui voit au-delà des apparences et entend au-delà des paroles, lui disait qu'elle lui cachait quelque chose, et que, dans la pensée intime de la femme aimée, il y avait un secret et comme une ombre qui lui échappait et qui lui était contraire.

Laura, de son côté, repassant dans son esprit les tentantes perspectives que venait de lui présenter Laurette, se disait qu'Antonin n'avait même pas trouvé un mot de remerciement pour le sacrifice qu'elle lui renouvelait en rejetant les propositions du directeur de l'Opéra. Il semblait avoir oublié l'engagement qu'il avait pris de lui rendre, si elle l'en priait, sa liberté et de laisser, comme il l'avait dit la cage ouverte.

*A suivre.*

Salvat, constatait que, depuis quelques temps, pendant son absence, quelqu'un s'introduisait, sans effraction, dans son appartement et lui enlevait chaque fois divers objets.

Vendredi soir, la dame Farret étant sortie, fermant, comme d'habitude, à clef la porte de son appartement, lorsque la fille M..., locataire de la même maison, s'introduisit, à l'aide d'une fausse clef, dans son appartement; une voisine de la dame Farret entendit du bruit dans l'appartement de cette dernière, monta aussitôt et trouva la fille M... en même de sortir avec un objet volé.

La fille M... a déclaré être l'auteur des vols dont se plaignait la dame Farret.

TENTATIVE DE VOL

Dans la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs se sont introduits dans la propriété de M. Communal, chef de nuit à la gare de Cahors, et ont tenté de fracturer la porte de la cave. Tous leurs efforts étant restés infructueux, les voleurs, pour ne pas s'en retourner bredouille, ont emporté quelques douzaines de pieds de salsifis, qu'ils ont arrachés dans le jardin de M. Communal.

COMMENCEMENT D'ASPHYXIE

Un accident, qui aurait pu avoir des suites graves, s'est produit, dimanche, au Théâtre, pendant la représentation du *Voyage de Suzette*.

La ballerine M<sup>lle</sup> Lecerf, s'étant trouvée indisposée après la première danse, avait fait allumer un feu de charbon de bois dans sa loge.

Comme, refus d'entrer, on avait fermé toutes les issues, les émanations du charbon ne tardèrent pas à plonger, M<sup>lle</sup> Lecerf et trois de ses compagnes, dans une dangereuse torpeur. Heureusement pour elles, la régisseuse ouvrit la porte de la loge, pour les prévenir que le moment de repartir en scène était venu, et remarqua l'état dans lequel se trouvaient ces dames.

M. le Dr Clary, appelé aussitôt, ranima nos danseuses, qui quelques minutes plus tard, reprenaient leurs gracieuses évolutions, sans que rien n'y parut.

OBJET TROUVÉ

Une clef a été trouvée sur la place du Théâtre. La personne qui l'a perdue pourra la réclamer à la gendarmerie (bureau des brigades).

Un beau fait d'Armes

Une lettre du Tonkin signale un beau fait d'armes dont l'honneur revient au sergent Chambon, du 1<sup>er</sup> tirailleurs tonkinois.

Vers le commencement de novembre dernier, le sergent Chambon avait été détaché à Phudon, avec 27 tirailleurs pour aller installer un poste volant à Langsnoi, à dix kilomètres au sud-ouest de Tuy-Quan, dans le but de protéger l'enlèvement de la récolte.

Le 13 novembre, vers midi, la reconnaissance qu'il avait dirigée, était à peine de retour au poste, que les habitants affolés, venaient lui signaler l'apparition d'une bande de chinois portant l'uniforme des réguliers et formant deux groupes d'une cinquantaine d'hommes, précédés de deux sonneurs de trompe.

Cette bande était commandée par deux chefs à cheval.

Le sergent Chambon se porte immédiatement à leur rencontre; six tirailleurs, accueillis par un feu nourri, ripostent vivement, et, en dépit de la supériorité numérique de leurs adversaires à qui ils ne laissent pas le temps de se reconnaître, ils s'élançant à la baïonnette entraînés par leur chef.

Décontenancés par cette attaque pleine de fougue et d'entrain, les pirates lâchent pied et sont dispersés en un clin d'œil, abandonnant entre nos mains dix-sept prisonniers annamites, hommes, femmes et enfants.

Ce coup de vigueur est dû au sang-froid du sergent Chambon et lui fait le plus grand honneur. Ce sous-officier a, d'ailleurs, déjà fait ses preuves. Grièvement blessé en 1883 à la prise de Sontay, il s'est encore distingué, le 5 avril dernier, à l'attaque des positions de Ngoi-Luong.

La salle de police

Un certain nombre de chefs de corps ont fait connaître, par la voie hiérarchique, qu'ils avaient interdit la salle de police la nuit, par raison humanitaire, et à la suite de plusieurs cas de pneumonie constatés par les médecins régimentaires.

Le Ministre de la Guerre n'a pas désapprouvé cette mesure.

Cependant, pour concilier les exigences de la discipline avec la situation de santé des militaires punis, il a prescrit de rechercher si les régiments ne peuvent subvenir au frais de chauffage des salles de police dans des conditions qui ne constitueraient aucun danger, ni pour les hommes ni pour les bâtiments.

Castelnau-Montrastier

Conférence agricole. — M. Drouhault, professeur départemental d'agriculture fera, dimanche à 1 heure et demie de l'après-midi, dans une salle de la mairie, une conférence sur les labours, les semences et les engrais chimiques.

Gourdon

Une mention honorable a été accordée à M. Lafon, secrétaire adjoint à la mairie de Gourdon, qui a sauvé un enfant sur le point d'être écrasé par une voiture.

\* \* \*

Arrestation. — Le nommé Albert Chaussadas, âgé de 20 ans, originaire de Cahors, accusé de vol à tire, a été arrêté vendredi, jour de foire à Gourdon.

Le père de ce jeune homme est cul-de-jatte et la mère court les rues de Cahors, ayant toujours un chapelet à la main. Deux filles sont élevées à

l'hospice et un manchot, originaire de Tours, s'est associé à la famille depuis trois ans environ.

Depuis quelques temps la police avait l'œil sur cette famille dont le métier consiste à vendre du papier à lettre et de la petite mercerie, mais dont tous les membres sont fortement soupçonnés de fouiller dans les poches de ceux qui s'arrêtent devant leurs marchandises.

Figear

Accident mortel. — Samedi, vers 5 h. du soir, un triste accident a mis en émoi le quartier de l'Estang. La dame Victoire Ségala, âgée de 71 ans, veuve de M. Maury, ancien gardien-chef de la prison de notre ville, demeurant au deuxième étage d'une maison située rue des Trois-Moulins, tenait, de sa croisée, une conversation avec un voisin; lorsque la balustrade sur laquelle la malheureuse femme s'appuyait fortement, céda entraînant avec elle la veuve Maury.

Le corps de cette dernière est tombé sur le pavé d'une hauteur de sept mètres environ.

Le crâne a été fracassé et la mort instantanée.

Orniac

Vol de tabac. — Le nommé Firmin Viguié, cultivateur à Orniac, vient d'être victime d'un vol de 1,200 feuilles de tabac.

La gendarmerie de Sabadel vient d'ouvrir une enquête qui permettra, sans doute, de mettre la main sur le voleur, évidemment doublé de contrebandier.

Saint-Céré

Incendie. — Un incendie s'est déclaré, vers 4 h. du matin, dans la maison du sieur Vielcazel, boucher, rue des Pénitents. Les locataires de la maison, réveillés par les flammes, ont pu se sauver, mais leur mobilier a été en partie détruit. Les pertes sont couvertes par une assurance.

\* \* \*

Accident. — Le sieur Caminade, âgé de 45 ans, propriétaire à Antoire, était allé à St-Céré, lorsque en passant sur le Pont-Neuf, son cheval a pris peur et s'est emballé. Volant descendre de sa charrette le malheureux homme a été renversé et les roues de son véhicule lui sont passées sur le corps. Les médecins appelés aussitôt ont constaté qu'il avait l'épine dorsale entièrement brisée. Son état est désespéré.

Concours de Vignes Américaines et Franco-Américaines

Deuxième prime ex-æquo

M. COMBES, à Vire, a commencé la création de son vignoble en 1880. A partir de cette époque toutes les parcelles ou pièces de terre éparpillées de sa propriété ont été plantées une à une. M. Combes a eu à lutter longtemps contre l'autorité de son père qui, en vieux vigneron du Lot, taxait de folie les essais et les premières dépenses de son fils. Maintenant, édifié, instruit par l'expérience, il en est devenu le zélé collaborateur. Le vignoble que nous avons visité, à Brouel, est en parfait état. La première parcelle qui date de 1880 était plantée moitié en Riparias greffés en Auxerrois, moitié en Othello-Herbemont, Saint-Sauveur, Hybrides-Bouschet, Portugais bleu, Herbemont d'Aurèle. On remarque qu'au début M. Combes a cherché surtout à établir des collections, c'est ainsi que chez lui on peut voir dans une vigne plantée en 1882 des Black-Défiance, Secrétaire, Duchesse, etc, etc. L'espace entre les rangs varie de 2 m. 30 à 2 m. 50, distance parfaite qui permet de labourer en toute saison. Dans un terrain caillouteux, très sec, nous avons pu voir une vigne vigoureuse, plantée en 1888, en Auxerrois, Hybrides-Bouschet, Grand noir de la Calmette et Petit Bouschet, greffés sur York et Rupestris. M. Combes emploie du fumier de ferme additionné de phosphate. En plus 200 kilogs de sulfate de potasse par hectare.

Nous devons à M. Combes d'avoir contribué par son intelligente initiative à l'élan considérable qui se produit dans le canton de Puy-l'Evêque.

\* \* \*

L'ORPHELINAT d'ARNIS lutte aussi depuis longtemps contre le phylloxera et, il y a quelques années, personne n'aurait cru que sur ce terrain ingrat, sec, rocailleux, à teinte blanchâtre, on put admirer aujourd'hui de plantureuses vignes. En 1881, M. le Directeur d'Arnis planta 1,500 Riparias comme porte-greffes et 500 Jacques comme plants directs. D'années en années il augmenta, il étudia l'adaptation du vignoble. Aujourd'hui son choix paraît s'être fixé sur l'Othello et l'Herbemont comme plants directs. Riparia, Solonis, Rupestris, Elvira comme porte-greffes. A Arnis on peut admirer une dizaine d'hectares de ces différents plants greffés en cépages du pays et Hybrides-Bouschet. Les Herbemonts y sont aussi très beaux et supérieurs aux Jacques. Les plantations s'y font d'une façon très soignée. Après un défoncement préalable fait à la charrue, chaque plant est recouvert d'un peu de terreau obtenu par un mélange de boue de ville et de fumier. Lorsque quelques cas de chlorose se produisent on ajoute du sulfate de fer au terreau. Les traitements de la bouillie bordelaise se font à la dose de 2 et 3 kilogs. par 100 litres d'eau. La greffe en fente pleine et la

ligature au bouchon sont de beaucoup les préférées. La taille courte a été jusqu'ici la seule employée mais, cette année, M. le Directeur se propose de monter une partie de ses vignes sur fil de fer. La Commission a trouvé un intérêt d'autant plus vif à admirer les beaux résultats obtenus à Arnis que M. le Directeur y est arrivé avec le seul concours des orphelins dont il dirige si paternellement l'éducation agricole.

Pour la deuxième prime, la Commission a cru devoir vous proposer M. Combes et l'Orphelinat d'Arnis, la plaine du Lot et les coteaux de Cahors.

Troisième Prime ex-æquo

M. AVEZOU Pierre à Bagat. — Le vignoble qui est soumis à l'examen de la Commission, situé au lieu dit de Labenque, est depuis peu d'années la propriété du rude et vaillant viticulteur qui l'exploite en ce moment, avec l'aide de son fils, intelligent et laborieux comme son père. M. Avezou ne tarda pas à s'apercevoir des progrès toujours croissants du terrible fléau et n'hésita pas dès lors à se lancer dans la nouvelle voie que lui ouvraient les américanistes du midi.

En 1887, il planta 1 hectare 65 ares sur un terrain profondément défoncé et très convenablement ameubli. Le plant choisi fut le Riparia raciné. La vigne ainsi reconstituée au moyen de 11,000 plants fut, l'année suivante, greffée par les soins de M. Avezou, fils, qui s'est facilement initié à cette opération délicate. C'est l'auxerrois, variété dite plant de mérou, qui est greffé sur l'américain, et, en 1891, la commission est heureuse de constater, sur ce sol argilo-calcaire et pierreux, un succès complet, récompensant le vigneron de ses soins et de son initiative.

Le succès de M. Avezou ne pouvait que l'encourager et la belle récolte de cette année donne un nouvel élan à son énergie. Aussi avons-nous pu admirer chez lui une nouvelle plantation de 3,000 riparias dont l'apparence est superbe.

(A suivre).

Causeries agricoles

Petite encyclopédie agricole et horticole

(Suite)

LE MAÏS

Il n'est pas de plante plus productive que le maïs, un pied donne ordinairement deux ou trois épis, chaque épi est de 12 à 15 rangées de chacune 35 à 45 grains; un grain en produit donc près de deux mille.

Au commencement de mai, quand le retour des gelées n'est plus à craindre, nous semons le maïs. Pour bien l'assaisonner, nous préparons le sol le plus longtemps, à l'avance possible, ce que nous ne pouvons toujours faire à cause des pâturages qui nous sont nécessaires pour les animaux. Nous faisons ces semailles à la volée en l'enterrant de 8 à 10 centimètres de profondeur. Dans huit jours elles ont levé. Il y a des contrées où on les fait en lignes; on utilise ici l'intervalle en y mettant des légumes. Cette semence demande de l'humidité et ne craint pas d'être *insoquado*; les plus beaux pieds de maïs sont ceux qui se trouvent dans *lo pénado* des bœufs; les bons fonds seuls lui conviennent.

Depuis vingt-cinq ou trente ans cette récolte est rarement satisfaisante.

Aux premiers jours de juin, quand les pieds ont de 10 à 15 centimètres de hauteur on leur donne un premier binage et on éclaircit. Un mois plus tard on butte de nouveau et cette fois on enlève tous les pieds inutiles, 40 ou 50 centimètres d'intervalle sont suffisants dans nos terres. Il faut supprimer les rejets qui poussent à la base des pieds, ils ruineraient la tige principale.

Dans les domaines, le personnel n'a pas le temps de le travailler, on le donne par portions à des ouvriers qui ne peuvent en cultiver chez eux et pour prix de cet embarras, ils ont le cinquième des épis; le propriétaire a le plus grand intérêt à veiller à ce qu'on ne lui touche pas la terre un jour de pluie ou le lendemain.

Après la floraison on coupe la tige au-dessus de l'épi le plus haut et on la donne aux animaux en fourrage vert.

A partir de septembre, quand les grains sont mûrs, c'est-à-dire bien jaunes, on en fait la récolte et on la porte à l'aire par charretées.

Le soir des bandes de trente à quarante personnes se réunissent, autour de l'aire, pour le *dépouiller*, on ne se retire guère avant minuit; les belles chansons que l'écho répète, égayent tout le monde, ainsi le sommeil ne trompe personne.

De la feuille ou enveloppe de l'épi on garnit les paillasses des lits.

Les *colots* (tiges portant l'épi) sont une bonne nourriture pour les bœufs.

On conserve le maïs en le tenant à l'abri de l'humidité. Le charançon et la teigne, qui font tant ravages aux céréales, n'attaquent point ce grain.

L'instituteur. — Le maïs s'emploie de différentes manières. Il a la propriété d'engraisser les animaux plus que tout autre grain. Sa farine entre dans la composition du pain, on en prépare de bonnes pâtisseries: *lo mico*, *lou millas*.

Les Américains font bouillir les grains frais dans le lait et le mangent comme des pois verts; c'est la nourriture la plus habituelle des habitants de l'Amérique et du Midi de l'Europe.

Les filaments de la grappe de maïs ont la réputation d'être un remède souverain pour les personnes atteinte de la pierre, de gravelle, de calculs. On les fait infuser dans l'eau bouillante, puis on prend cette décoction comme tisane ordinaire, deux fois par jour, matin et soir.

Les noms qu'on donne à la plante indiquent qu'elle est venue de l'étranger: blé de Turquie, blé d'Espagne, mais on ne sait pas au juste d'où elle est originaire.

L'abondance du maïs dans l'Amérique du Nord a fait naître l'idée d'extraire du sucre de ses tiges.

Avec les feuilles de maïs on fabrique un papier très blanc et très homogène qui est très bon sans avoir la fragilité des papiers dans lesquels entre la paille ordinaire.

LE BLÉ NOIR OU SARRASIN

Les terres légères et granitiques conviennent au blé noir, sa culture demande peu de travail; un labour superficiel lui suffit, dit-on, cependant on pourrait se repentir de gratter la terre seulement; je ne regrette jamais de faire des labours profonds.

Les cultivateurs des bons pays se moquent de cette récolte qui est loin d'occuper le premier rang, pour cela elle ne rend pas moins de services à certaines régions.

On le sème clair sur terrain ressuyé et à peu de profondeur, dans la dernière quinzaine de juin ou dans la première de juillet, sur chaume de blé, de seigle; la friche vieille bien fumée et déchaussée lui plaît. Cette semence ne se perd pas et lève vite, dans huit jours au moins, s'il y a un peu d'humidité.

Les moindres gelées l'emportent, il redoute peu la sécheresse, mais les vents violents du sud et de l'est nuisent considérablement à la floraison qui s'opère en trois phases successives, une semaine après l'épanouissement de ses premières fleurs, les secondes s'ouvrent et quinze jours après apparaissent de nouveaux boutons. Tout l'espoir de la récolte repose sur les premières fleurs.

Cette plante nettoie bien les terres, elle ne souffre pas d'autres plantes.

Le sarrasin gris est peu abondant, *lou coutaxorel*, plus rond et luisant, graine mieux. Son rendement est considérable. Ses fleurs sont la meilleure pâture pour les abeilles.

(A suivre.) J. MEULET, Instituteur public à Carluet.

Pont-des-Eaux (Puy-de-Dôme, le 10 août 1891. — Je suis heureux de vous annoncer que j'ai obtenu d'excellents résultats avec vos Piliules Suisses. C'est un purgatif très efficace, léger, ne produisant pas les inconvénients des préparations analogues. J'en ai obtenu de bons résultats dans des cas de constipation habituelle, là où tout autre remède avait échoué.

Docteur DUCHÉ, A. M. Hertzog, ph<sup>en</sup>, 28, rue de Grammont, Paris

BULLETIN FINANCIER

du 1<sup>er</sup> février 1892

Dès l'ouverture, le marché a été ferme. L'abondance de l'argent facilite les opérations de la liquidation et cette opération apporte un peu d'animation aux transactions.

Il est malheureusement à craindre qu'après la liquidation, on ne retombe dans le marasme. Le 3 0/0 est à 95.40, le nouveau à 94.45.

Les actions de nos grands établissements de crédit sont bien tenus, le Foncier cote 1218.75, la Banque de Paris 680, le Crédit Lyonnais 802.50. Le Lyon est ferme à 1475.50, le Nord est moins bien tenu.

Ce sont surtout les fonds étrangers qui ont aujourd'hui donné lieu à des affaires suivies. La hausse est assez importante sur l'Italien à 90.85 et sur le Hongrois.

L'Extérieure reste toujours lourde. Le Portugais se rapproche du cours de 30 fr., bien que l'importance des sacrifices demandés aux porteurs de titres reste encore dans le vague.

En Banque, peu de changement sur les valeurs de cuivre. La Morena donne lieu à des achats suivis. La part de Soufres Romains est à 126.25.

C'est le 4 Février comme nous l'avons dit que s'ouvre la souscription aux obligations de la Compagnie Nationale du chemin de fer de l'Equateur.

Nous avons fait ressortir les garanties dont ces titres sont entourés, nous ajoutons que le gouvernement de l'Equateur a une place tout à fait à part parmi les Républiques de l'Amérique du Sud et qu'il s'est toujours fait remarquer par sa scrupuleuse honnêteté.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
**Voyages dans les Pyrénées**

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :  
 1<sup>er</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 225 fr. — 2<sup>e</sup> classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.  
 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 180 fr. — 2<sup>e</sup> classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

**Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.**

**Arcachon, Pau, Biarritz Salles-de-Béarn**  
 Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30

jours, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

**AVIS.** — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

**Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.**

**Arcachon, Pau, Biarritz Salles-de-Béarn**  
 Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salles-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Allier comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

**AVIS.** — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Le choral qui entre dans la composition du Sirop de Follet est un puissant antiseptique, c'est-à-dire un agent qui préserve de la corruption les corps organiques. Un flacon de Sirop de Follet, entamé, peut se conserver indéfiniment sans s'altérer. Cette propriété ajoute assurément aux précieuses qualités de ce médicament, qui s'est révélé si efficace contre certaines maladies où les désordres nombreux et l'insomnie sont causés par des germes infectieux. Ainsi, le Sirop de Follet a donné des résultats supérieurs à toute autre médication, dans la coqueluche, dans la chorée ou danse de Saint-Guy, dans les convulsions des enfants, dans l'éclampsie et dans l'albuminurie, etc.

Lire dans la NATION, journal quotidien Grand format à cinq centimes

**Deux Orphelines**  
 par Adolphe d'Ennery.

La PRIME « Phœbus », réveil nickelé, valeur : quinze francs, est donnée gratuitement et franco à tout nouvel abonné d'un an.

ABONNEMENT : 24 FR.

**Pas de retard**

L'Influenza sévit en ce moment avec la plus grande intensité, la mortalité augmente partout. Ne mettez aucun retard, prenez chaque jour avant les repas une ou deux **Pilules Gicquel**. Vous empêcherez ainsi la maladie ou vous en arrêterez le cours. Vous éviterez maux de tête, frissons, fièvre, courbatoire, congestion pulmonaire. Ces **Pilules Gicquel** dégageront les muqueuses de l'estomac et des intestins, et détruiront les microbes qui peuvent les tapisser et qui infesteraient tout l'organisme.

**LE VIN DE VIAL**

est le remède indiqué dans les cas graves résultant de toute épidémie. Utile pendant la maladie, indispensable dans la convalescence, il détermine une guérison rapide, évite l'affaiblissement et prévient toute rechute. **VIAL**, rue Victor-Hugo, LYON.

**PAPIER WLINSI**, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

**L'EAU DE L'ÉCHELLE** hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

**LE VIN AROUD** au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>ms</sup>.

**DEMANDEZ** chez tous les **LIBRAIRES** les **LIBRAIRES** et à l'imprimerie Laytou, rue du Lycée (Cahors).  
**La petite Carte de poche DU LOT**

**AUDOUARD**

Ex-Professeur de PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

**CHIRURGIEN-DENTISTE A BRIVE**

Se rendra à CAHORS, le 4<sup>me</sup> mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

**DENTS & DENTIERS**

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

**COURRIER DES MODES**  
 PARISIENNES  
 12 pages - 15 centimes  
 plus complet que les journaux à 25 cent.  
 publie chaque samedi 50 modèles élégants et pratiques de robes, manteaux, chapeaux, costumes d'enfants, ouvrages, etc., avec explications et patrons découpés.  
 Feuilletons, Causerie médicale, p<sup>er</sup> M<sup>me</sup> le D<sup>r</sup> BERTILON. Etude de QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES ? décrivant toutes les professions et métiers pouvant être exercés par des femmes. Nombreuses primes. Chez tous les libraires.  
 ABONNEMENTS D'ESSAI  
 Pour 3 mois (156 pages), le journal simple : 2<sup>fr</sup> 50. Avec chaque fois une gravure coloriée, 3 mois : 5<sup>fr</sup>. Pour l'abonner, envoyer mandat-poste ou timbres aux Editeurs : LAMAS & C<sup>ie</sup>, 35, Rue de Valenciennes, PARIS.



**VIGNES AMÉRICAINES**  
 GRANDES PÉPINIÈRES, PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS

**VICTOR COMBES**  
 PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR

Lauréat du Concours des Vignobles de 1891  
 Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot, du Conseil municipal de Vire  
 CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE  
 A VIRE, PAR PUY-L'ÉVÊQUE (LOT)

NOTA. — Toutes nos boutures et plants racinés seront coupés ou arrachés en présence de l'acheteur. Les boutures auront 0,50 de long en moyenne.

Tous nos plants sont garantis authentiques  
 VIENT DE PARAÎTRE : Nos expériences pratiques sur la culture des Vignes Américaines. Prix : 3 francs (franco poste).

**PRIX-COURANT**  
 (SAUF VARIATIONS)  
 HIVER 1891 — PRINTEMPS 1892

PLANTS DE 1<sup>er</sup> CHOIX EXTRA

VIGNES AMÉRICAINES	Boutures		Racinés		PLANTS FRANÇAIS Greffés et soudés sur les portegreffes ci-contre :		
	le cent	le mil.	le cent	le mil.		le cent	le mil.
Black Défienco . . . . .	45	100	20	150	Aspiran teinturier Bouschet . . . . .	25	250
Canada . . . . .	6	50	15	120	Carignan Bouschet . . . . .	25	250
Cunningham . . . . .	2	15	8	60	Aramon teinturier Bouschet . . . . .	25	200
Cynthiana . . . . .	4	30	20	150	Alicante Bouschet . . . . .	20	180
Croton . . . . .	50	60	60		Alicante Henry-Bouschet . . . . .	25	200
Duchess . . . . .	50	400	50		Grand noir de la Calmette . . . . .	25	250
Herbemont . . . . .	2	15	8	60	Terret Bouschet . . . . .	25	200
Herbemont d'Aurelle . . . . .	50	300	40		Portugais bleu . . . . .	35	250
Herbemont Touzan . . . . .	40	300	30		Côl on Auxerrois . . . . .	25	200
Herbemont Blanc . . . . .	30	20			Aramon . . . . .	25	200
Jacquez à gros grains . . . . .	2	15	8	45	Chasselas du 22 juillet . . . . .	30	250
Jacquez d'Aurelle . . . . .	25	50			Chasselas ordinaires . . . . .	25	200
Jacquez d'Aurelle Cazalis . . . . .	500				Muscad noir . . . . .	30	
Othello . . . . .	2	18	8	60			
Noah . . . . .	8	60	15	140	<b>Boutures pour greffons</b>		
St-Sauveur (extra-fertile) . . . . .	25	200	40	300	Aspiran teinturier Bouschet . . . . .	15	100
St-Sauveur infertile . . . . .	8	60	10	80	Carignan Bouschet . . . . .	20	150
Sécour . . . . .	20	150	40	300	Aramon teinturier Bouschet . . . . .	10	80
Sénaquis . . . . .	6	50	15	100	Alicante Bouschet . . . . .	3	20
Triumph . . . . .	15	140	25	200	Alicante Henry-Bouschet . . . . .	5	40
Berlandieri . . . . .	50	80			Grand noir de la Calmette . . . . .	20	150
Claire . . . . .	50	80			Terret Bouschet . . . . .	10	80
Cordifolia . . . . .	10	25	200		Portugais bleu . . . . .	40	250
Riparis large feuille . . . . .	2	15	5	40	Plant de la beauté . . . . .	5	40
Ruprestis large feuille . . . . .	4	30	10	80	Plant Gauny . . . . .	30	
Ruprestis Gaunin . . . . .	15	120	25		Castel . . . . .	3	25
Solonis . . . . .	2	15	7	60	Nehétescol (1) noir . . . . .	50	50
Vialla . . . . .	2	15	7	60	» blanc . . . . .	50	50
York Madeira . . . . .	3	25	8	70			

**RAPHIA du Japon, 1 fr. le kilo**  
 Pince Aliés, 4 fr. — Bouchons fendus, le mille 4 fr. — Sulfate de cuivre garanti 98-99 % à 50 fr. les 100 kilog.  
 NOTA. — Pour toute commande atteignant 50 francs, nous donnons un exemplaire de notre brochure, sur les Vignes Américaines.

**Rendus franco en gare de Cahors**

**A LOUER UN APPARTEMENT**

AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE  
 Composé de 9 pièces  
 Maison LUTZY, aux Hortes

**MAGASIN ET APPARTEMENT**

A LOUER PRÉSENTMENT  
 Rue de la Liberté, 10  
 S'ADRESSER A LA PATISSERIE LUTZY

**PROFITS de 5 à 10%**  
 assurés sans risques  
 MOYEN DE RÉALISER  
 BÉNÉFICES de 100 à 500<sup>fr</sup> Le seul pré-  
 pare avec la véritable Sève de  
 Pin obtenue par injection des  
 bois, guérit les rhumes, toux,  
 gripes, catarrhes, bronchites,  
 maux de gorge, enrhumements.  
 DÉPOT : Toutes Pharmacies.

**SIROP de SÈVE de PIN MARITIME**  
 Pharm. à Bordeaux.  
**DE LAGASSE** Le seul pré-  
 pare avec la véritable Sève de  
 Pin obtenue par injection des  
 bois, guérit les rhumes, toux,  
 gripes, catarrhes, bronchites,  
 maux de gorge, enrhumements.  
 DÉPOT : Toutes Pharmacies.

**SANTAL DE MIDY**  
 Pharmacien à Paris  
 Supprime Copahu, Cubèbe  
 et Injections, guérit en  
 48 heures les écoulements.  
 Très efficace dans les mala-  
 dies de la vessie, il rend  
 claires les urines les plus  
 troubles. — Chaque  
 capsule porte en noir  
 le nom . . . . . (MIDY)  
 DÉPOT : Toutes Pharmacies.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

**1892**  
**ANNUAIRE**  
 STATISTIQUE & ADMINISTRATIF  
 DU  
**DÉPARTEMENT DU LOT**  
 Publié avec l'autorisation de M. le Préfet  
 PAR  
 MM. LES CHEFS DE DIVISION  
 DE LA PRÉFECTURE

SE TROUVE :  
 CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS  
 CAHORS  
 IMPRIMERIE L. LAYTOU, 34, RUE DU LYCÉE  
 1892